



**p.5** *Information municipale*  
**Recensement obligatoire  
à 16 ans**



**p.9** *Enfance et jeunesse*  
**Plantation d'une haie par  
les enfants de CM2**



**p.11** *Vie dans le vignoble*  
**Le LAEP fête ses 1 an**



# Édito



Chères Palletaises, chers Palletais,

Le mois de mars rime avec le vote du budget, et le prochain conseil municipal n'échappera pas à la règle. Le mardi 11 mars, j'aurai

le plaisir de présenter les comptes de la commune à l'ensemble des élus. Seront soumis à l'approbation du conseil : les comptes de l'année 2024, véritables traceurs du fonctionnement de notre collectivité, mais également le budget prévisionnel 2025, feuille de route qui nous guidera lors du prochain exercice.

L'année 2024 laisse apparaître un résultat très satisfaisant. Il est le fruit d'une vigilance, d'une rigueur et d'une maîtrise permanente des dépenses de la part des agents et des élus. La bonne fréquentation des différents services communaux liés à l'enfance principalement, vient optimiser les recettes et consolider de fait, l'excédent de l'exercice.

Cependant, je me dois d'apporter un bémol à ce tableau, c'est le contexte national dans lequel nous évoluons depuis quelques mois.

Là où la loi oblige les collectivités à présenter un budget équilibré, l'état s'autorise depuis des décennies, à laisser filer son déficit et donc sa dette. Aujourd'hui, il nous demande de participer à « l'effort collectif » de résorber ce laisser-aller. Tout cela ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement de notre commune. Et les élus que nous sommes seront amenés, en responsabilité, à procéder aux arbitrages inévitables qui s'imposeront.

Pour autant, malgré ces défis financiers importants, notre commune continuera d'avancer avec détermination et sérieux. La réalisation de projets structurants dès cette année, tels que la mise aux normes énergétiques de l'école Astrolabe et l'agrandissement de l'accueil périscolaire, témoignent de notre engagement à investir pour l'avenir tout en maîtrisant nos finances. Il nous faut garder cette autonomie financière suffisante pour, à la fois, couvrir nos investissements sans fragiliser l'avenir.

Nous restons confiants dans notre capacité à adapter nos actions pour préserver la qualité de vie de nos habitants, notre objectif ! Vous pouvez compter sur nous pour garder le cap même quand les vents ne sont pas tous favorables.

**Gilbert HOUSSAIS**  
*Adjoint aux finances*



## Naissances

18/01	Poëma FADET EVANO
21/01	Esmée CLOAREC
31/01	Sacha LE METOUR TIREL

## Décès

31/01	Dominique LE SEHEDIC
06/02	Monique JOURDAN
13/02	Luc DUGAST

## Déclarations de travaux

14/01	30 la Noé	Construction de logements
15/01	71 Villeneuve	Construction d'un carport + isolation extérieure
18/01	108 la Lande	Modification d'une porte de garage
20/01	11 chemin des 3 Poulains	Remplacement des ouvertures
23/01	La Mare Merlet	Division en vue de construire
23/01	10 rue des Vignes	Pose de panneaux photovoltaïques
24/01	17 les Bois	Construction d'une maison individuelle
27/01	47 Brétigné	Modification d'une haie
29/01	4 chemin du Moulin	Modifications extérieures + ajout d'une terrasse
04/02	9 rue A. de la Galissonnière	Division d'une maison en logements
14/02	20 rue des Merrandiers	Installation d'un abri de jardin
14/02	31 bis rue Saint-Vincent	Installation d'un kit photovoltaïque
16/02	17 rue des Prés Galles	Extension d'un abri de jardin

## Horaires d'ouverture de la mairie



**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00  
**Samedi :** 9 h 00 - 12 h 00

## » Compte-rendu sommaire

## Séance du 28 janvier 2025



Conseillers : en exercice : 23 – votants : 20 (sauf délibération 1 : 19)

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

**Approbation du procès-verbal**

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2024.

**Débat sur les orientations budgétaires 2025**

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires 2025. Le rapport est disponible sur le site internet.

**Extension de l'accueil périscolaire et ALSH**

Le conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel pour la partie extension de l'accueil périscolaire à hauteur de 1 087 226 € HT en dépenses et autorise M. le Maire à solliciter la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de l'État pour un montant de 543 613 €.

**Réhabilitation de l'accueil périscolaire et ALSH**

Le conseil municipal approuve le plan de financement prévisionnel pour la partie réhabilitation de l'accueil périscolaire à hauteur de 252 456 € HT en dépenses et autorise M. le Maire à solliciter la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) auprès de l'État pour un montant de 126 228 €.

**Tarif de location pour la mise à disposition de la salle polyvalente de loisirs au Théâtre d'Animation Palletais**

Le conseil municipal (16 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions) fixe le tarif de 2 500 € au titre de la location de la salle polyvalente de loisirs à l'association TAP pour l'ensemble de ses 10 représentations théâtrales 2025.

**Multi accueil tchou-tchou**

Le conseil municipal prend acte de la revalorisation du plancher de ressources mensuelles des familles à 801 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et de la revalorisation du plafond de ressources mensuelles des familles à 8 500 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

**Vente de gré à gré du bâtiment communal sis 7 rue des Templiers**

Le conseil municipal rejette la proposition de vente

déposée par Monsieur G. et Madame D. pour les motifs suivants :

- Le nombre de logements proposés (5) induit 10 places de stationnement à prévoir sur la parcelle, difficilement compatibles avec l'environnement tant au niveau du caractère historique du lieu que de la largeur de voirie.
- La suppression des murs d'enceinte porte atteinte à la conservation patrimoniale du lieu. En effet, ce quartier du bourg du Pallet est le plus ancien, il est constitué de venelles étroites entourées de murs conduisant à une « ambiance » inédite dans la commune qu'il est nécessaire de conserver.
- Globalement, malgré les logements locatifs supplémentaires qu'apporterait ce projet et l'offre au prix, il apparaît qu'il n'est pas adapté au lieu et pourrait dénaturer le quartier.

Le conseil municipal décide de se donner un temps de réflexion avant de remettre potentiellement le bien en vente.

**Convention financière relative à la répartition de la taxe d'aménagement**

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention financière entre la CCSL et la commune et valide le principe de reversement à la Communauté de Communes Sèvre & Loire du produit de la taxe d'aménagement perçue pour les dossiers d'urbanisme portant sur le développement économique :

- à 100 % pour les autorisations d'urbanisme situées au sein des zones économiques,
- à 30 % pour les autorisations d'urbanisme situées dans le diffus, sur le territoire communal, hors zones économiques, hors commerces de proximité d'une surface de moins de 400 m<sup>2</sup>.

**Modification du règlement intérieur des agents communaux**

Le conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur des agents communaux concernant les nouvelles modalités de la participation sociale complémentaire (prévoyance) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et des astreintes au service technique en corrélation avec la mise en place de l'astreinte décisionnelle réalisée par les élus (maire et adjoints).

**Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal**

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

**2024-18 : Installation téléphonique à la mairie et autres sites en réseau**

Signature d'un devis avec la société TDO sise à Dompierre-sur-Yon (85170), pour la fourniture et la mise en place d'une installation téléphonique permettant la mutualisation des sites mairie et autres bâtiments communaux reliés en réseau fibré pour un montant HT de 7 206,40 € et signature d'un contrat de maintenance de ces installations téléphoniques pour 5 ans et pour un montant annuel de 540 € HT.

**2024-19 : Convention pour l'animation de séances de réflexologie plantaire – Temps d'activités périscolaires**

Signature d'une convention avec Laetitia Girard, réflexologue plantaire domiciliée à Le Pallet (44330), pour l'animation de 18 séances de réflexologie plantaire dans le cadre des temps d'activités périscolaires, pour la période entre le 7 janvier et le 26 juin 2025 et pour un montant total de 1 060 € (net TVA).

**2024-20 : Convention avec la référente santé et accueil inclusif pour le Multi accueil Tchou-Tchou**

Signature d'une convention avec Agnès Blanquet, infirmière puéricultrice D.E. domiciliée à Gétigné (44190), pour intervenir en qualité de « référente santé et accueil inclusif » au multi accueil Tchou-Tchou, à hauteur de 24 heures pour l'année 2025 (2 heures par mois) au tarif de 70 € par heure + frais de déplacements.

**2024-21 : Réalisation d'un forage géothermique avec test de réponse thermique – Ecole Astrolabe**

Signature d'un devis avec SARL Trafordyn sise à Saint-Nazaire (44600) concernant la réalisation d'un forage géothermique et le test de réponse thermique dans le cadre des travaux d'extension et de réhabilitation à l'accueil périscolaire et à l'école Astrolabe pour un montant HT de 14 757,04 €.

**2025-01 : Autorisation d'ester en justice – Constitution de partie civile**

Décision de se constituer partie civile au nom de la commune à la suite de l'engagement par Mme la Vice-Procureur de la République auprès du tribunal judiciaire de Nantes des poursuites à l'encontre de M. A. V., pour la réparation du préjudice matériel (soit 8 252,58 €) suite aux dégradations intervenues sur la RD 149 sur la commune du Pallet en septembre 2024.

## Informations et questions diverses

### ● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :

**1<sup>ère</sup> question : Chauffage église.** Nous avons été interpellés par des Palletais quant au nouveau système de chauffage de l'église. 3 lustres rayonnants ont été installés dans l'église pour pallier le chauffage fuel hors service. Constat : seul le haut de l'église est « réchauffé ». Un quatrième lustre rayonnant est souhaitable afin de ne pas être un obstacle à la fréquentation du lieu. Est-il possible d'installer un lustre rayonnant supplémentaire ?

**M. le Maire :** La question s'est posée. M. le curé est satisfait de la réalisation qui a été faite. On a eu un devis un peu plus conséquent avec un 4<sup>e</sup> lustre, c'était possible car cela rentrait dans l'enveloppe. Cependant, là où cela pose problème, c'est la puissance demandée en électricité. Il faudrait changer le compteur et étant en fin de ligne, il faudrait changer l'ensemble du câble et on passait à une opération à plus de 40 000 €.

**2<sup>ème</sup> question : Comité environnement.** Un comité a été programmé le 8 janvier dernier, puis annulé pour certains membres de ce comité dont un élu de la minorité. L'ordre du jour concernait le réaménagement du sentier des Gohaux. Or nous avons appris que ce comité a bien eu lieu en comité restreint, notamment avec des membres de la biodiversité. Pourquoi ?

**Jean-Luc Gascoin :** Il y a eu une erreur au niveau du fichier d'envoi des destinataires. Il y a eu une annulation pour les personnes non concernées par cette réunion. Ce n'était pas une réunion du comité consultatif mais c'était une réunion technique qui concernait les riverains, les élus, les services techniques et l'association Biodiversité.

**M. le Maire :** L'objectif était que chaque riverain puisse prendre conscience de la problématique car, suite au

diagnostic réalisé par l'ONF, nous allons réaliser du taillage et de l'élagage qui nous obligent à aller sur les terrains privés des habitants. Ça les concerne avant tout.

**3<sup>ème</sup> question : Eclairage public.** Plusieurs sites sur le Pallet ont toujours un éclairage défectueux ou inexistant. Une convention a été signée avec TE44 avec un niveau de service de dépannage élevé et donc plus onéreux pour les Palletais. Quelles sont les mesures engagées pour que TE44 remplisse sa mission ?

**M. le Maire :** Concernant la maintenance de l'éclairage public, jusqu'à ce jour, on avait le choix entre 3 prestations de maintenance. Nous avons le niveau le plus bas, soit 2 interventions globales pour la vérification de l'ensemble de l'éclairage et 2 interventions suite aux changements d'heures. A partir du 1<sup>er</sup> janvier, il n'y a plus qu'un seul système de maintenance, qui est plus onéreux. On travaille de façon territorialisée avec des prestataires qui sont mandatés par TE44, dont Bouygues qui a reçu des avertissements de la part de TE44 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il y a des astreintes financières si le travail n'est pas effectué correctement. Lorsqu'ils interviennent sur du matériel vétuste, ils mettent du matériel neuf, il peut y avoir des détériorations sur d'autres mécanismes. La problématique s'est posée dans la rue des Templiers.

### ● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche)

**1<sup>ère</sup> question : Lotissements.** Les deux lotissements de la rue de la Sèvre, à savoir les Censives et les Terrasses de Sèvre, sont achevés. Conformément à ce qui a été annoncé, quand l'aménagement de la rue de la Sèvre sera entrepris ?

**2<sup>ème</sup> question : Eclairage.** De nombreuses rues sont dépourvues d'éclairage public. Or, il existe des

possibilités de lampadaires autonomes afin de sécuriser des points sensibles (intersections, courbes,...). Quand des installations de ce type sont prévues ?

**M. le Maire** indique que les réponses ont été apportées lors des échanges pendant la séance du conseil (présentation du DOB).

Intégralité des procès-verbaux :  
en mairie et sur le site [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr).

## » Expression plurielle

## Mots de la minorité

### Agir Avec Vous Au Pallet.

L'arrivée du printemps fait souffler un petit vent d'espoir. Les échanges au sein du conseil municipal évoluent. Au CM du 15 octobre une délibération portait sur la mise en vente de l'ancienne école des filles située rue des Templiers. Nous avons longuement évoqué l'intérêt qu'il y avait à conserver ce bien dans le patrimoine communal.

Ce bâtiment possède une histoire et sa localisation à proximité du cheminement doux parallèle à l'axe principal de la rue Pierre Abélard, permettent d'imaginer un programme de mise en valeur de ce site. Malheureusement il a été décidé de proposer ce bâtiment à la vente sous forme d'appel à projet après

délibération. Les membres du comité bâtiment ont participé à l'ouverture et au dépouillement des offres. De concert, il a été décidé de ne pas se précipiter et de pousser plus loin la réflexion. Au conseil municipal du 28 janvier la décision de ne pas vendre a été actée à l'unanimité. Il semblerait que nos arguments aient fait évoluer la majorité vers une autre approche, nous nous en félicitons.

Entendre, partager les divers points de vue sont des moyens d'enrichir notre commune et d'avancer ensemble. Nous avons donc à disposition tous les « outils » pour consolider le bien vivre ensemble au Pallet.

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : [agiravecvousaupallet@gmail.com](mailto:agiravecvousaupallet@gmail.com)

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

### Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Alors que le printemps approche et que les oiseaux chantent (même ceux qui ne connaissent rien à la fiscalité locale), nous restons plus que jamais engagés à vos côtés. Même si certains semblent nous prendre pour des perdreaux de l'année en matière d'impôts, nous persistons : les deux éléments contribuant au calcul sont bien le taux d'imposition et la valeur locative (économie.gouv.fr). Nous continuerons donc de vous informer de son évolution (délibération prochain conseil). Autre info : l'enquête EMC2 pour comprendre nos habitudes de déplacement, qui se termine en mars, est essentielle pour l'avenir. Elle permettra de comprendre nos habitudes de mobilité. Exprimez-vous ! Pour une écoute citoyenne réelle, Ensemble, construisons un Pallet plus vert et plus démocratique !

Céline et Serge pour le Pallet avec vous le Pallet vert demain

Tél. : 06 25 28 28 72

» Rencontre nouveaux arrivants

## Rendez-vous le 08 mars

Vous êtes arrivés au Pallet en 2024 ? Inscrivez-vous pour l'accueil des nouveaux arrivants ! Par mail à [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr) ou en mairie.



» Citoyenneté

## Recensement obligatoire à 16 ans

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire.



La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes. Le recensement doit être effectué à l'accueil de la mairie ou par téléprocédure via le portail internet [service-public.fr](http://service-public.fr).

Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

» Urbanisme

## Retour sur les réunions publiques du PLUi

Vous avez été nombreux à vous déplacer pour assister aux réunions publiques portant sur le Plan Local d'urbanisme intercommunal, dont plus de 200 personnes au Pallet, le 28 janvier dernier.

Le PLUi peut être perçu comme un document complexe et technique. Les réunions publiques ont permis :

- D'expliquer les enjeux (urbanisme, logement, environnement...).
- De rendre lisibles les impacts concrets pour chaque commune.
- De répondre aux interrogations.

Si vous n'avez pas eu l'occasion d'assister à une réunion publique, le document présenté est disponible à l'accueil de la mairie ou sur les sites internet de la mairie et de la CC SL.

Les réunions publiques du PLUi sont essentielles pour construire un projet de territoire cohérent, équilibré et partagé. Parce que l'urbanisme est avant tout une affaire de cadre de vie, il est crucial que chacun puisse s'exprimer, comprendre et participer.

Les étapes à venir

**Troisième trimestre 2025** : arrêt du projet PLUi en Conseil communautaire, saisie des Personnes Publiques Associées pour avis.

**Deuxième semestre 2025** : avis de chaque commune membre de la Communauté de communes Sèvre & Loire sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et les dispositions du règlement. Enquête publique permettant de présenter le projet à la population. Le projet de PLUi (zonage, pièces réglementaires, etc) sera mis à disposition du public et des permanences seront organisées par des commissaires enquêteurs au sein des mairies et dans les locaux de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Vous pourrez venir consulter les futures règles en vigueur sur votre parcelle.

**Début 2026** : approbation du PLUi, les règles du PLUi entreront en vigueur et seront opposables aux autorisations d'urbanisme.

Si vous avez des questions :

Par mail à [plui@cc-sevreloire.fr](mailto:plui@cc-sevreloire.fr) ou par courrier à l'attention de Mme la Présidente de la communauté de communes Sèvre & Loire, 84 rue Jean Monnet / ZA de la Sensive, 44450 Divatte-sur-Loire.



## » Théâtre Animation Palletais

### Ouverture du rideau, le 8 mars à 20h30

Le samedi 8 mars à 20h30, le rideau s'ouvrira pour nous, dans la salle polyvalente de loisirs, avec une sympathique comédie « La baignoire ». Nous vous réservons une petite mise en bouche avant la pièce ! Surprise, surprise !

#### Rappel des dates :

- Samedis : 8 - 15 - 22 mars à 20h30.
- Dimanches : 9 - 16 - 23 mars à 15h00.
- Vendredis : 14 - 21 mars à 20h30.

#### Renseignements et réservations :

- sur le site [www.theatrelepallet.fr](http://www.theatrelepallet.fr), c'est tout simple, pas besoin de créer un compte. Il suffit de :
  - \* Aller sur le site, cliquer sur « Réservation ».
  - \* Choisir sa séance et le nombre de places adultes ou enfants.
  - \* Indiquer ses coordonnées (téléphone, mail).
  - \* Pas de paiement en ligne (encore un peu de patience).



- \* Cette année, placement libre à l'arrivée.
- \* Bien valider votre commande.
- \* Vous recevrez un mail de confirmation (pensez à vérifier vos spams).

- par **téléphone** : nouveau numéro : 06 11 05 44 65 :
  - \* mercredis de 11h30 à 13h30.
  - \* mercredis 17h30 à 19h30.
  - \* jeudis de 17h30 à 19 h30.

● **Sans réservation, c'est possible** ! Appelez le 06 11 05 44 65 une heure avant la séance pour connaître la disponibilité des places. Ou présentez-vous à la billetterie 40 minutes avant le début de la représentation choisie.

#### Ouverture des portes :

40 minutes avant le début des séances.

#### Tarifs

- Adulte 8 €.
  - Enfant (de 5 à 12 ans) 5 €.
- Paiement sur place : espèce, chèque, CB.

**Nous avons besoin de vous pour continuer l'aventure théâtrale sur la commune. À très bientôt au « Théâtre », salle polyvalente de loisirs !**

## » Bibliothèque du Pallet

### Programme de mars

**Exposition « Teinté Relié » d'Amélie Doussot, du 12 mars au 16 avril.**

Visible durant les horaires d'ouverture.

Artiste et relieuse, Amélie Doussot développe une pratique hybride entre art et artisanat, mêlant savoir-faire et imaginaire. Ses livres-objets, sculpturaux et

graphiques, se racontent sans mots. Ici, matière et couleurs s'expriment comme un langage à part entière. Venez découvrir les différents livres-objets exposés tout au long de la saison 2024/2025 et participez aux ateliers proposés et animés par Amélie Doussot. Chaque étape de fabrication d'un livre, de la fabrication du papier, en passant par les teintures végétales et la couture des pages, sera proposée lors d'un atelier. A chaque étape les éléments seront conservés afin de réaliser une œuvre commune qui s'inscrira dans l'exposition finale en juin 2025 à la médiathèque de Vallet.

**Lectures animées, samedi 22 mars, de 10h30 à 11h15.**

Sur inscription, enfant de 2 à 5 ans, accompagnés d'un adulte.

Des lectures agrémentées de chansons, comptines et jeux de doigts racontées par Estelle pour les tout-petits. Un moment privilégié à partager avec ses enfants.

**Atelier « Livre sculpté » par Amélie Doussot, samedi 29 mars, de 10h00 à 12h00.**

Sur inscription, enfants à partir de 6 ans.

Dans le cadre du projet Teinté Relié, l'artiste relieuse Amélie Doussot vous convie à découvrir comment transformer un livre en sculpture. Chaque participant réalisera un petit ouvrage qui s'anime et prend du volume. Ensuite chacun pourra participer à la mise en forme d'un livre géant, réalisé en commun.



## » GSV Basket

### Inscription pour la soirée mexicaine

Le GSV Basket du Pallet, vous invite à leur soirée mexicaine le vendredi 25 avril 2025 à partir de 19h00 à la salle polyvalente. Venez partager une bonne soirée autour d'un chili con carne. Pour vous inscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site <https://www.helloasso.com/associations/gsv-le-pallet/evenements/soiree-mexicaine>.



## » Tennis Club du Vignoble

### Tournoi de palets, le 26 avril

Le Tennis Club du Vignoble organise un tournoi de palets le samedi 26 avril à partir de 14h00 ! Une première pour le club, on vous attend nombreux ! Les détails concernant l'événement (inscription, modalités, restauration, etc.) vous seront bientôt transmis au travers de la prochaine gazette et via notre page Facebook, alors... à vos likes, prêts ? Palets !

## » Association Biodiversité O Pallet

## Nos amies les hirondelles

L'hirondelle est un oiseau qui a toujours cohabité avec l'homme depuis que celui-ci s'est sédentarisé. On en a retrouvé des preuves datant de 12 000 à 15 000 ans. L'hirondelle de fenêtre est à l'origine une espèce rupestre qui nichait sur les falaises et dans les grottes tout comme sa cousine l'hirondelle des rochers. Lorsque l'homme a construit ses habitations, elle l'a suivi et construit ses nids sur les façades des maisons. L'hirondelle rustique est la seconde espèce qui peut être observée au Pallet. Elle est encore plus attachée à l'homme car elle rentre sous les auvents, dans les remises et les granges pour y faire son nid. L'homme l'a toujours tolérée et la considère encore comme porte-bonheur dans de nombreuses cultures à travers le monde.



Hirondelle de fenêtre construisant son nid

A l'heure où la tendance générale semble enfin revenir à la préservation et la sauvegarde de la biodiversité, nous devons poursuivre cette tolérance et cette cohabitation avec nos amies les hirondelles. Si les désagréments causés par les fientes sont trop importants, il est possible de réaliser des protections (sous formes de tablettes) en respectant toujours un espace de 40 cm sous le niveau des nids. Sinon, les moineaux vont squatter les lieux et les hirondelles partiront.

Nous devons rappeler enfin que l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique sont des espèces protégées sur l'ensemble du territoire français (arrêté ministériel du 29 octobre 2009) et que « la destruction intentionnelle des nids, œufs ou couvées d'espèces animales sauvages protégées est punie de 3 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende » (article L415-3 du code de l'environnement).

Notre association BioTOP s'est engagée dans la voie de la protection de la biodiversité et s'est donnée entre autres missions de lancer des alertes sur les comportements qui vont à l'encontre de cette protection. Nous comptons donc sur vous tous, habitants ou visiteurs du Pallet, pour respecter à minima la législation dans ce domaine. Nos amies les hirondelles vont bientôt revenir parmi nous. Réservez-leur un bon accueil.

## + d'infos

Site : <https://biodivopallet.fr/grosbec-casse-noyaux>

## » La Team Zelle

## Un nouvel élan solidaire pour les enfants du Sri Lanka

Après notre course solidaire au Sénégal en 2023, la Team Zelle, composée de 12 anciennes joueuses de basket du GSV du Pallet, s'engage dans un nouveau défi.



En octobre 2025, nous partirons soutenir l'école de Medawachchiya, située en zone rurale au nord-est du Sri Lanka en réponse à la demande de l'association Peristera, qui œuvre depuis plus de 30 ans pour aider les plus démunis.

Nous apporterons du matériel d'éducation physique et sportive pour répondre aux besoins des élèves. Nous partagerons également notre culture du sport afin de promouvoir l'éducation et le bien-être.

Vous pouvez soutenir notre projet en participant à nos actions :

- **Course connectée** : du 24 février au 16 mars 2025, inscriptions sur <https://www.protiming.fr/runnings/detail/7719>
- **Cross solidaire** : le 2 avril à l'école Astrolabe.
- Participation à la **cagnotte en ligne** sur <https://www.helloasso.com/associations/team-zelle-du-vignoble/formulaires/2>

## » Association Chez nos aînés

## Assemblée générale annuelle

Adhérents, partenaires, élus et bénévoles sont invités à notre assemblée générale annuelle, le lundi 7 avril 2025, à partir de 19h00, Petite salle Santo Amaro à La Chapelle-Heulin. Les personnes souhaitant s'investir bénévolement et s'impliquer pour la cause du maintien à domicile des personnes âgées, peuvent nous contacter à [contact@chez-nos-aines.fr](mailto:contact@chez-nos-aines.fr)



## » Événement

## Festi'liens : rencontre avec les associations du Pallet

Créer du lien, c'est un des objectifs des associations palletaises, que ce soit par le sport, la culture, le service, ou encore la connaissance et la préservation de notre environnement. C'est de ce constat, et de la volonté de rassembler tous les acteurs du tissu associatif Palletais, qu'est né « Festi'liens ».

« Festi'liens », c'est une journée organisée par les associations, pour les associations et pour les curieux qui veulent savoir comment elles fonctionnent tout en passant un moment agréable et convivial. Le rendez-vous est donné ! Le 24 mai, venez rencontrer, discuter, partager avec les membres des associations qui y seront représentées.

**Festi'liens, le 24 mai, salle polyvalente du Pallet, de 10h00 à 17h00. Restauration et buvette sur place en continu.**

» Le Club des Jeux de Table

## Assemblée générale, le 6 mars

Le bureau du Club des Jeux de Table invite ses adhérents et toute personne intéressée par la découverte du fonctionnement de l'association, à l'assemblée générale ordinaire le **jeudi 06 mars 2025 à 14h00**, espace multiculturel de la salle polyvalente, rue des Sports. L'ordre du jour portera notamment sur l'élection du conseil d'administration suivie de celle du bureau. Il conviendra également de régler la cotisation annuelle s'élevant à 24 €.



Toute personne souhaitant participer occasionnellement à un ou plusieurs jeudis après-midi, ne paiera que 2 € par mois calendaire de présence. A la suite de cette réunion, les jeux seront pratiqués jusqu'en fin d'après-midi.

» Association culturelle Pierre Abélard

## Les années 50 au Pallet et ailleurs

Vous étiez enfants, jeunes adultes, ou vous vous êtes mariés dans les années 50. La nostalgie pour certains, la curiosité pour d'autres... Nous aimerions savoir comment vous avez vécu ces années d'après-guerre et le faire connaître aux plus jeunes. Pour cela nous sollicitons vos témoignages, des photos des moments importants de votre vie (école, kermesses des écoles, communions, mariages, etc.) et la vie de tous les jours. Vous détenez peut-être des journaux, des revues, des livres, des livres de classe, des cahiers d'école (peut-être le plumier et le porte-plume...) des jouets et des jeux de société. Quelqu'un possède peut-être un joli moulin à café ou une cafetière. Ou le presse-purée... Un seul mot d'ordre : tout doit avoir servi entre 1950 et 1959. Nous vous remercions de bien vouloir fouiller dans votre mémoire et dans vos armoires. Nous recherchons plus particulièrement des personnes ayant fréquenté les écoles publiques du Pallet à cette période.

Martine Poinson et Marie-Annick Hardy. 02 40 80 44 04 ou ma44,h@orange.fr. N'hésitez pas à nous contacter.

» Banque Humanitaire

## Succès pour le concours national de puzzles



Le week-end des 25 et 26 janvier 2025, la commune du Pallet a accueilli la nouvelle édition du concours national de puzzles, un événement unique en France organisé par la Banque Humanitaire du Pallet au profit de l'aide sociale.

Avec une participation record de 1 000 compétiteurs venus de trente départements, cette édition a su allier compétition et convivialité dans une ambiance festive, marquée cette année par un hommage à la culture japonaise. Décors, costumes et animations ont plongé les participants et spectateurs dans une atmosphère immersive et colorée.



Cette rencontre a mis à l'épreuve la patience et la rapidité des participants, avec une compétition de puzzles de 500 pièces en duo et un défi de 1 000 pièces sans modèle réservé aux équipes professionnelles. Chaque concurrent a reçu un cadeau de bienvenue, et les quinze meilleures équipes de chaque journée ont été récompensées par des lots.

La Banque Humanitaire a pu compter sur le soutien de ses partenaires, dont Costumes Monnier et Puzzle.fr (anciennement Planet Puzzles), qui ont contribué au succès de cette manifestation emblématique.

» Environnement

## A vos binettes ! Le Troc Plantes aura lieu le 26 avril

La 13<sup>ème</sup> édition du Troc Plantes du Pallet se tiendra le samedi 26 avril 2025 de 9h00 à 13h00. Le Troc plantes convie les jardiniers, qu'ils soient débutants ou avertis, à une matinée conviviale dans le centre bourg. L'objectif recherché est l'échange : échange de plantes, de graines et de conseils. En ce mois de mars, la végétation a déjà redémarré : c'est le moment de diviser à la bêche les touffes de vos plus belles plantes vivaces : sédums, asters, agapanthes, crocosmias, gauras, acanthes... mais aussi l'artichaut, la rhubarbe et le chou perpétuel.

C'est aussi le moment de trier vos graines et de préparer quelques sachets pour le troc. Si vous observez des jeunes plants spontanés d'arbres ou d'arbustes, mettez-les en pots pour les proposer au troc le mois prochain. Entrée libre.

+ d'infos

Jean-Luc Gascoin, 06 26 20 07 85.



**Pour les CM2**  
DES ÉCOLES DU PALLET

CHANTIER PARTICIPATIF  
**PLANTATION**  
D'UNE HAIE CHAMPÊTRE

**SAMEDI**  
**1<sup>er</sup>**  
**MARS**  
**10h - 12h**

- Permettre aux futurs collégiens de laisser une empreinte sur la commune
- Réaliser une action collective
- Embellir notre cadre de vie

- Protéger et développer la biodiversité locale
- Profiter de futures observations naturalistes

- Restauration d'une haie avec des essences adaptées
- créer une zone de refuge et de ressources
- Brise vue végétal, ombrage, brise vent, ...

*Prévois une tenue adaptée*







» Ecole Astrolabe

## Retour sur le mois de février

**Des architectes en herbe !**

Mercredi 5 février, 2 architectes sont venus à l'école Astrolabe dans une des classes de CP-CE1 pour présenter le projet d'extension et de rénovation de l'école. Les élèves ont pu donner leurs avis sur les

endroits qu'ils préfèrent et ceux qu'ils aiment le moins dans l'école. Ils ont ensuite découvert la maquette du projet d'agrandissement. Un petit jeu de cartes leur a permis de mieux comprendre les étapes d'une étude puis d'un chantier.

Les élèves de CP-CE1 seront en CM1-CM2 à la fin des travaux. Afin de les impliquer dans ce projet, ils ont pu donner leurs idées et réfléchir à ce qu'ils aimeraient trouver dans le nouveau hall de l'école et dans le jardin à l'entrée. Une prochaine visite des architectes permettra aux élèves de savoir lesquelles de leurs idées seront

réalisées. Il faudra ensuite patienter jusqu'à la fin des travaux pour les apprécier !

**L'Astrolabe a bouclé son Vendée Globe virtuel !**

Depuis plusieurs mois, les classes élémentaires de notre école ont suivi avec passion le Vendée Globe. Cette course mythique, qui fait le tour du monde en solitaire et sans escale, est une aventure humaine et sportive exceptionnelle. Mais nous n'avons pas seulement été



spectateurs ! Grâce à Virtual Regatta, notre école avait son propre bateau en compétition : l'Astrolabe. Après 78 jours en mer, notre IMOCA a franchi la ligne d'arrivée, se classant 14 813<sup>e</sup> sur 827 123 participants. Un bel exploit ! Cependant, la course n'est pas encore terminée pour tout le monde. Il reste encore des marins en mer, qui bravent les éléments avec courage et persévérance.

Nous continuons à les soutenir, car ces valeurs d'engagement et de détermination sont celles que nous aimons mettre en avant. Bravo à tous les skippers, réels et virtuels, et vive l'Astrolabe !

» Ecole Saint-Joseph

## Débat, musique et carnaval

«Le journal des enfants» :  
es élèves prennent la parole chaque vendredi

Dans la classe de CE2-CM1, le vendredi après-midi, 4 journalistes sont chargés de présenter et d'animer « Le journal des enfants ». Ils doivent pour cela s'entraîner à lire un article du journal Mon Quotidien auquel la classe est abonnée, préparer 3 questions à poser aux auditeurs et animer un petit débat. C'est un rendez-vous hebdomadaire qui leur tient à cœur.



Gaëlle éveille les tout-petits à la magie de la musique

Gaëlle, animatrice en musique, intervient régulièrement auprès des enfants de maternelle pour leur faire découvrir le rythme et le plaisir de chanter ensemble. Lors d'une première séance, elle a proposé aux enfants une activité autour du tempo : au son de sa guitare, ils ont exploré des chansons tantôt rapides, tantôt lentes, en les accompagnant avec des maracas pour bien ressentir le rythme.



Lors de la deuxième séance, place aux chansons mimées ! « Chacun ses p'tits yeux », « Dis bonjour avec la tête » et « Trois grands loups » ont entraîné les enfants dans des mouvements joyeux et ludiques. Gaëlle leur a également fait découvrir les nuances musicales

avec sa flûte, avant de les transformer en véritables chefs d'orchestre, dirigeants chacun leur « concert » en jouant avec l'intensité des sons. Un moment plein de découvertes et de joie pour éveiller les plus petits à la musique.

Venez célébrer le carnaval et découvrir l'école Saint-Joseph !

Le samedi 22 mars, de 9h30 à 12h30, l'école Saint Joseph vous invite à ses portes ouvertes. L'occasion idéale de découvrir l'école, rencontrer l'équipe enseignante, visiter les classes et explorer l'environnement éducatif dans une ambiance festive et colorée !

À 11h00, ne manquez pas le défilé du carnaval des enfants qui se rendront jusqu'à la place du marché. Ce moment joyeux sera suivi d'un atelier d'initiation à la danse africaine animé par le groupe « BPM Batucada » ! Choisissez votre meilleur costume et venez vivre un moment convivial et plein de joie avec nous !

+ d'infos

Adresse : 21 rue du Plessis Guéry  
Tél : 02 40 80 41 08

» Printemps du Sport 2025

## Inscriptions à partir du 10 mars



Tir à l'arc, escrime, danse, VTT, tennis de table, voile, rugby et autres sports collectifs mais aussi secourisme et théâtre sont au programme du Printemps du Sport qui aura lieu en Sèvre & Loire des 7 au 11 avril prochains. Cet événement s'adresse aux jeunes allant du CP à la classe de 5e. Encadrés par des professionnels, ils pourront développer leur pratique sportive et/ou partir à la découverte de nouvelles activités.

- 2 jours (7-8 avril) pour les CP ;
- 3 jours (7-9 avril) pour les CE1 à la 5<sup>e</sup> ;
- 5 jours (7-11 avril) pour les CE1 à la 5<sup>e</sup>.

Ouverture des inscriptions en ligne le 10 mars :  
<https://asd.loire-atlantique.fr/#/stages>

» Association VIVAL

## Activités et colonies de vacances pour les enfants et les jeunes

Depuis plus de 40 ans, l'association VIVAL basée sur la communauté de communes Sèvre et Loire organise des colonies pour enfants et adolescents dans un esprit d'éducation populaire, encadrés par des animateurs et intervenants qualifiés.

- Séjours enfants (nés de 2014 à 2017) : du 5 au 12 juillet ou du 5 au 18 juillet 2025.
- Camp préados (nés de 2011 à 2013) : du 5 au 18 juillet 2025.

Les inscriptions aux « colos » se font désormais en ligne uniquement. Ouverture des inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> mars 2025. Rendez-vous sur [www.colonie-vacances-auvergne.fr](http://www.colonie-vacances-auvergne.fr) pour connaître les programmes détaillés et les tarifs. Contact : [assovival.colo@yahoo.com](mailto:assovival.colo@yahoo.com)



» Economie locale

# Form'ability : un chemin vers la connaissance de soi et la relation aux autres



« Formatrice indépendante dans le développement individuel et collectif de compétences professionnelles et comportementales, j'interviens sur des thématiques telles que l'accompagnement de projets professionnels (reconversion, insertion), la confiance en soi, la gestion des émotions, la communication professionnelle

(l'écoute active, intégrer la communication non violente, mieux communiquer pour mieux collaborer,...). Il s'agit tout d'abord d'une écoute, d'une compréhension de ses besoins pour évoluer, grandir, s'épanouir en se recentrant sur ses possibilités, ses potentialités et surtout son bien-être.

"Nous sommes vivants avant d'être mental !" J'anime les séances de formation et les ateliers en intra et en inter en utilisant des méthodes pédagogiques actives, adaptées et ludiques en offrant une écoute attentive et bienveillante.

C'est avec un grand plaisir que j'accompagne de manière conviviale et constructive, salariés, demandeurs d'emploi, apprentis, élèves et toute personne éloignée de l'emploi ou du système scolaire ».

+ d'infos

Instagram : Sandra Redor

Tél : 06 80 75 36 57

Mail : contact.formability@gmail.com

LinkedIn : linkedin.com/company/form-ability

## La vie dans le vignoble

» Lieu d'Accueil Enfants Parents

# 1 an déjà ! Alors du 5 au 8 mars, c'est la fête !

1 an déjà ! Que le temps passe vite. Quelle belle occasion de fêter cet anniversaire pour regarder le chemin parcouru. Depuis le début d'année 2025, les parents qui fréquentent le LAEP ont d'ailleurs la possibilité de répondre à un questionnaire qui vise à sonder leur degré de satisfaction et leurs souhaits concernant ce service : <https://enfance.cc-sevreloire.fr/2025/01/30/les-1-an-du-laep-papote-partage/> Lors de cette semaine spéciale, vous pourrez profiter des permanences du LAEP dans un format « portes ouvertes », ainsi que d'ateliers entre parents ou parents/enfants.

**Permanence LAEP portes ouvertes de 9h30 à 11h30.**

Venez découvrir Papote & partage, le lieu dédié aux futurs parents et parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans, pour échanger et se ressourcer.

- Mercredi 5 mars : salle F. Praud, 2 rue du square, Le Loroux Bottereau.
- Jeudi 6 mars : pôle enfance, 2 la Brilletière, Le Landreau.
- Vendredi 7 mars : périscolaire, 4 impasse du Chaiseau, La Regrippière.
- Samedi 8 mars : Multiaccueil La Maison des Doudous, 2 rue Saint Vincent, Vallet.



» Comité de jumelage Loire Divatte

# Echange jeunes Franco-Allemand 2025

Vous avez entre 14 et 17 ans ? Vous avez envie de rencontrer d'autres jeunes du même âge et pratiquer des activités culturelles et sportives ensemble ? Vous parlez anglais ? un peu allemand ? Le Comité de Jumelage Loire-Divatte vous propose un échange du 29 juillet au 12 août 2025 autour d'un programme complet avec animateurs. La première semaine se déroule à Trittau près de Hambourg et la 2<sup>e</sup> semaine ici en Sèvre et Loire. Le nombre de places est limité. Inscription dès maintenant auprès du comité de Jumelage Loire-Divatte par email [jumelage.loiredivatte@gmail.com](mailto:jumelage.loiredivatte@gmail.com) ou par téléphone 06 81 41 33 47.

» 01 MARS

## Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.  
Sans rendez-vous.

» 01 MARS

## Chantier participatif plantation de haie

Projet du CME (Conseil Municipal des Enfants). De 10h00 à 12h00. Chemin des Gohaux. En présence des enfant du CM2 et de l'association Biodiversité O Pallet.

» 06 MARS

## Assemblée générale du club des Jeux de Table

14h00, espace multiculturel, annexe de la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.

» 08 MARS

## Rencontre nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés au Pallet en 2024 ?  
Inscrivez-vous pour l'accueil des nouveaux arrivants ! Par mail à [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr) ou en mairie.



» 08 MARS

## Ouverture du rideau du théâtre

Représentations jusqu'au 23 février. « La Baignoire », comédie de Pascal Guillemaud. A la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



» 11 MARS

## Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.  
Ouvert à tous.

» 15 MARS

## Gazette d'avril

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois d'avril 2025.



» JUSQU'AU 16 MARS

## Les foulées de la Team Zelle

Marches et courses connectées et solidaires. Inscription sur [www.protiming.fr](http://www.protiming.fr)



» 22 MARS

## Carnaval et portes ouvertes de Saint-Joseph

Restauration sur place. Défilé des enfants dans les rues du Pallet, accompagnés de la troupe BPM Batucada. 9h30-12h30. 9 rue du Plessis Guéry.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet  
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET  
Tél. : 02 40 80 40 24 - [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr)  
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet  
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFFROY  
Service communication : Gladys CHAUMONT  
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE  
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine  
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSS / AdobeStock / Pixabay / Freepik



[www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr)